

République française

Département du Lot

COMMUNE D'ESPEDAILLAC

Séance du 15 novembre 2023

Membres en exercice :
10

Date de la convocation: 09/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quinze novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gérard MAGNE

Présents : 6

Présents : Gérard MAGNE, Sylvain CAVALIE, Gérard DOREMUS, Francis JAMMES, Yves BAISSAC, Olivier BELKADI

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Laurence LUCOTTE par Olivier BELKADI, Bruno WIDENMANN par Gérard DOREMUS, Malika BEAUDET par Gérard MAGNE, Sonia PAGES par Francis JAMMES

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Yves BAISSAC

Objet: Cotisations CAUE et Fondation du Patrimoine 2023 - DE_2023_5_6

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés, de reconduire :

- o Le versement de la cotisation de 100 € à la Fondation du Patrimoine
- o Le versement de la cotisation de 60 € au CAUE

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Secrétaire de séance
Yves BAISSAC



Le Maire,
Gérard MAGNE



Publication sur le site de la Mairie le

12/12/2023



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 29 / 11 / 20 23
et publié ou notifié
le 12 / 12 / 20 23